

## **AVIS DE MARCHÉ**

### **Services**

### **Directive 2014/25/UE**

#### **Section I : Entité adjudicatrice**

##### **I.1) NOM ET ADRESSES**

S.I.C.T.O.M. de la région de Châteaudun, 29 rue Louis Appert, 28200 Châteaudun.

Téléphone : 02 37 45 61 55

Point de contact : Monsieur le Président.

Code NUTS : FRB02.

##### **I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**

##### **I.3) COMMUNICATION**

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante : <https://www.amf28.org/sictomchateaudun>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

<https://www.amf28.org/sictomchateaudun>

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.amf28.org/sictomchateaudun>

##### **I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Déchets

#### **Section II : Objet**

##### **II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

**II.1.1) Intitulé** : Marché de prestation de services pour la collecte des ordures ménagères et assimilés.

##### **II.1.2) Code CPV principal**

90511200-4

##### **II.1.3) Type de marché**

Services.

##### **II.1.4) Description succincte**

Relance de la consultation suite à déclaration sans suite pour motif d'intérêt général. La présente consultation a pour objet de confier un marché de prestation de services pour l'exploitation du service public de collecte des ordures ménagères et assimilés du S.I.C.T.O.M. de la région de Châteaudun, 29 rue Louis Appert, 28200 Châteaudun.

**II.1.5) Valeur totale estimée** : 7 200 000 € HT

**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non

**II.2) DESCRIPTION**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

90511200-4

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRB02.

**II.2.4) Description des prestations**

Exploitation du service de collecte des déchets ménagers et assimilés ;

Données principales du service à titre d'information : 36 095 habitants au 1er janvier 2020, à titre indicatif 11 150 tonnes collectées en 2020 (tous modes de collecte confondus).

**II.2.5) Critères d'attribution (Accord pour publication : Oui)**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

**II.2.6) Valeur estimée**

Le marché est estimé à 7 200 000 € HT sur la durée totale du contrat.

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

A compter du : 01 janvier 2022. Jusqu'au : 31 décembre 2026, soit 60 mois.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Nombre minimal d'opérateurs envisagé : 3

Nombre maximal : 5

**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Oui

**II.2.11) Informations sur les options**

Options : Oui

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

## **II.2.14) Informations complémentaires**

La durée du marché est de 60 mois, soit 5 ans à compter du 01/01/2022. Les exigences minimales relatives aux variantes seront définies dans le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) qui sera fourni ultérieurement aux candidats.

### **Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

#### **III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

##### **III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

###### Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Formulaire DC1 (lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses co-traitants
- Formulaire DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) ;
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la Commande Publique.

##### **III.1.2) Capacité économique et financière**

###### Liste et description succincte des critères de sélection :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ;
- Formulaire DC4 (déclaration de sous-traitance) le cas échéant.

##### **III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

###### Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

##### **III.1.4) Règles et critères objectifs de participation**

###### Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

Les candidatures sont appréciées en fonction des renseignements et déclarations listées dans les conditions de participation du présent AAPC et classées au moyen de la liste des critères pondérés ci-après :

1. Capacités techniques et professionnelles appréciée au regard (70 %) :

- Des moyens matériels du candidat ;
- Des effectifs moyens du candidat ;
- Des qualifications de l'entreprise, des qualifications de l'équipe, de l'importance du personnel d'encadrement, des certificats de capacité délivrés par les maîtres d'ouvrages de moins de 3 ans ;
- Des références de moins de 3 ans présentées ;

2. Capacités économiques et financières appréciées au regard (30 %) :

- De l'importance du chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois dernières années ;
- De l'importance du chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché ;

**III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

**III.1.6) Cautionnement et garanties exigés**

**III.1.7) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

Financement par la Taxe d'Enlèvement du S.I.C.T.O.M. de la région de Châteaudun, 29 rue Louis Appert, 28200 Châteaudun.

Paiement sous 30 jours.

**III.1.8) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché**

Les candidats pourront se présenter seul ou en groupement (conjoint ou solidaire). Cependant, si l'attributaire du marché est un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera obligatoirement solidaire vis-à-vis des autres membres du groupement, pour l'exécution de leurs prestations. Dans l'hypothèse où les candidats se fondent sur les capacités d'autres opérateurs économiques (quelles que soient la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs et les candidats), ces derniers devront produire les mêmes documents et demandés aux candidats (ou groupement de candidats) tels que ces derniers sont visés dans les différentes rubriques de la section III.1 ci-dessus. Ils devront en outre apporter la preuve qu'ils disposeront des capacités de ces opérateurs économiques pour l'exécution des prestations objet du marché.

**III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

**III.2.1) Informations relatives à la profession**

**III.2.2) Conditions particulières d'exécution**

**III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

**III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

## **Section IV : Procédure**

### **IV.1) DESCRIPTION**

#### **IV.1.1) Type de procédure**

Procédure avec négociation des entités adjudicatrices prévue à l'article R 2124-4 du code de la commande publique

#### **IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

#### **IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier.

#### **IV.1.6) Enchère électronique**

Une enchère électronique sera effectuée : Non

#### **IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui**

### **IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

**IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure :** Référence de TED : 2020/S 237-584648 - annonce diffusée le 04 décembre 2020

**IV.2.2) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation :** 19 mai 2021 à 12h

**IV.2.3) Date prévisionnelle d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :** 26 mai 2021

#### **IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

Français.

#### **IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

#### **IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**

## **Section VI : Renseignements complémentaires**

### **VI.1) RENOUVELLEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

### **VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

La facturation en ligne sera utilisée.

### **VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

La procédure mise en œuvre par le S.I.C.T.O.M. de la région de Châteaudun est une Procédure avec négociation des entités adjudicatrices régie par les articles L.2124-3 et R.2124-4 du Code la Commande Publique.

La consultation se déroulera en deux phases : une première phase candidature avec remise d'un dossier de candidature (les éléments à remettre au titre de la candidature sont détaillés dans le présent avis), et une phase offre (cette phase offre sera lancée à l'issue de la phase de candidature).

La date limite de réception des demandes de participation fixée au point IV.2.2 du présent avis correspond à la date limite de remise des dossiers de candidatures.

En cas de négociations, celles-ci seront engagées librement par l'entité adjudicatrice selon les conditions fixées au règlement de consultation.

Les négociations pourront porter sur tous les aspects notamment techniques et financiers. Elles se feront sous la forme d'auditions ou écrite. Les modalités de négociation seront arrêtées par le S.I.C.T.O.M. de la région de Châteaudun

Nul opérateur ne peut participer à plusieurs candidatures et ce qu'elle que soit sa qualité (candidat unique, membre d'un ou de plusieurs groupement). La ou les candidature(s) qui contreviendraient à cette règle, qu'elle émane d'un candidat individuel ou d'un groupement ne pourra pas être prise en compte et ne pourra en aucun cas être admise à déposer une offre. Les candidats doivent donc s'assurer de l'exclusivité des membres de leur groupement ou des opérateurs sur lesquels ils s'appuient. Les fusions totales ou partielles des candidats admis à déposer une offre ne sont pas autorisées.

#### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

##### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif d'Orléans 28 rue de la Bretonnerie, 45000 Orléans France.

Tél. +33 238775900.

E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr.

Fax +33 238538516.

Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr>.

##### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

##### **VI.4.3) Introduction des recours**

##### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

Tribunal Administratif d'Orléans 28 rue de la Bretonnerie, 45000 Orléans France.

Tél. +33 238775900.

E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr.

Fax +33 238538516.

Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr>.

##### **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**